



«SAVOIE DECHETS UN LANCEUR D'ALERTE A PROTEGER !»

Les faits : En septembre 2015, à l'**usine de traitement des déchets à Chambéry**, face à des doutes d'agents et du secrétaire du CHSCT sur certaines procédures qui étaient pratiquées en nocturne et qui semblaient être source de pollution autant pour les agents que pour les populations, **le secrétaire CGT du CHSCT** a saisi l'instance afin d'avoir un éclairage de la Direction. Suite à cela, la Direction affirmait alors, « droit dans ses bottes », que les procédures étaient tout à fait légales.



À juste titre le doute s'installe alors suite aux propos de la Direction. Après vérification du secrétaire du CHSCT auprès de la Direction Régionale de L'Environnement, de L'Aménagement et du Logement, organisme qui suit l'usine de Savoie Déchets, son inspecteur décide d'une visite surprise.

A l'issue de cette visite, l'inspecteur dresse un procès-verbal et la Préfecture prend deux arrêtés de mise en demeure à l'encontre de Savoie Déchets et exige un changement de procédure et la réalisation de travaux à effectuer afin que « **l'usine cesse de rejeter des produits toxiques dans l'atmosphère en quantités significatives de cendres ayant le caractère de déchets dangereux** » (cf l'arrêté préfectoral).

A ce jour la Préfecture a mis en place une commission de suivi des travaux.

Depuis ces faits le Secrétaire du CHSCT qui a pris toutes ses responsabilités autant pour la santé des agents que celle des usagers ne cesse d'être inquiet par sa hiérarchie.

Depuis un an voilà ce qu'il subit :

- ➔ Evaluation annuelle qui s'est dégradée par rapport à la précédente.
- ➔ Un changement d'équipe sans aucune concertation de l'agent
- ➔ Des lettres de recadrage de la Direction
- ➔ Une nouvelle affectation à des tâches de nettoyage du site (déqualification alors que notre secrétaire du CHSCT exerce depuis 20 ans des missions d'adjoint au chef de quart sans aucun souci avec ses collègues de travail).

Alors que grâce à l'action de notre secrétaire du CHSCT il y a moins de pollution sur le bassin Chambérien, la Direction de Savoie Déchets continue ses manœuvres de répressions à son encontre au lieu de se concentrer sur le fonctionnement de l'Usine de Savoie Déchets.

Les savoyards payent déjà assez cher la gestion de leurs déchets pour en attendre un service de qualité.

**La CGT appelle à un rassemblement de SOUTIEN envers notre Camarade
Mardi 29 Novembre de 11h à 13h
devant l'Usine d'Incinération des Ordures Ménagères
"Savoie Déchets à Chambéry-Bissy"**